

Le mode de collecte des déchets recyclables évolue dans l'agglomération flérienne

À partir du 15 octobre, il sera possible de mettre les déchets recyclables dans le même sac. Des sacs jaunes sont distribués dans les boîtes aux lettres depuis le 30 juillet.



Thierry Aubin, président du Sirtom de la région Flers-Condé, Anne Moreau, directrice du Sirtom, et Jean-Pierre Moineaux, vice-président du Sirtom, présentent le nouveau sac jaune distribué dès fin juillet et utilisable à partir d'octobre 2018. (©L'Orne Combattante)

Le **tri sélectif** ne sera jamais plus simple qu'à partir de la semaine du **15 octobre 2018** : « Il suffira de mettre tous ses déchets dans le même sac », annonce Anne Moreau, directrice du [Sirtom Flers-Condé](#).

La **distribution** de ce sac unique a commencé le **lundi 30 juillet 2018**, dans toutes les **boîtes aux lettres** des communes où la collecte des déchets recyclables est gérée par le Sirtom.

Les gros rouleaux, moins larges que les actuels, distribués par les facteurs à partir de ce lundi 30 juillet, ne devront être utilisés qu'à partir du **15 octobre 2018**.

Aujourd'hui, nous avons plein de modes de tri différents sur le territoire, avec la collecte à domicile avec double sac, la collecte à domicile avec sac unique, l'apport en conteneurs... C'est incompréhensible.

Pas de changement pour les immeubles

L'harmonisation de la collecte « va permettre de simplifier la vie aux usagers », annonce Anne Moreau. Ces derniers n'auront plus qu'à remplir le sac avec les **déchets plastiques, cartons et métalliques recyclables sans distinction.**



Les nouvelles consignes de tri seront indiquées sur les sacs distribués à partir du lundi 30 juillet 2018.

À partir de mi-octobre, la configuration de la collecte change, mais pas question de gaspiller les **anciens sacs jaunes et gris.**

Les habitants pourront mettre tous leurs emballages dans le même sac, peu importe la couleur, explique la directrice.

Une exception tout de même, « les habitants d'immeubles devront continuer à apporter leurs déchets recyclables dans les colonnes situées à proximité des logements », pour des **raisons pratiques.**

Nouvelle fréquence de collecte

En **campagne**, un autre changement viendra s'ajouter au sac unique. *Il n'y aura plus qu'un seul jour de collecte, annonce Anne Moreau.*

Grâce à des **camions bi-compartmentés étanches**, les agents de collecte pourront ramasser **ordures ménagères et sacs de tri** sans mélanger les deux dans le camion.

Aujourd'hui, la collecte en sac unique qui n'est mis en place que dans **11 % des foyers** du territoire permet de collecter **50 kg de déchets recyclables** par habitants et par an, contre **30 kg** pour les **apports volontaires bi flux**, qui concernent **45 % des foyers.**

Anne Moreau espère que ce nouveau mode de collecte simplifié permettra **d'inciter** les habitants à **trier** et **améliorer le tonnage** : « Plus les procédures seront simples, plus cela incitera les gens à trier. »